

Sommaire

Le SE-Unsa vous a préparé un document unique avec les documents proposés par le ministère. Des liens ont été insérés sur "Fiche X.X" ainsi que sur "Sommaire" en haut de chaque page.

Fiche 2.1	Actions école	p.02
Fiche 2.2	Accompagnement organisation pédagogique	p.03
Fiche 2.3	Outils ressources	p.05
Fiche 2.3	Annexe 1 : l'enseignement hybride	p.08
Fiche 2.3	Annexe 2 : ressources LUMNI	p.12



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche 2.1 - Écoles

Quelles sont les principales actions à mettre en œuvre au moment de l'activation du protocole et de la mise en application d'une organisation adaptée ?

1. Information interne et externe

- Informer l'ensemble de l'équipe de circonscription et les partenaires (mairie, transports scolaires, péri-scolaire) des modalités de fonctionnement
- Informer les parents
- Concertation au niveau des instances de l'école (conseil d'école).

2. Volet RH

- Identifier les personnels indisponibles pour assurer la continuité pédagogique à distance
- Faire un point de situation avec l'IEN (besoins de remplacements).

Comment :

- *Enquête "sondage" téléphonique pour un état des lieux humain : bilan des personnels en capacité d'assurer leur activité et des personnels à accompagner, bilan des familles concernées ;*

3. Accompagnement et renforcement pédagogiques

- Identification des élèves en situation de « déconnexion numérique » : absence d'équipement ou disponibilité insuffisante, difficultés de connexion.
- Vérification des coordonnées (téléphone, adresses mail) des parents
- Détection par les enseignants des élèves très fragilisés et signalement pour une prise en charge rapide. Les personnels de santé et les RASED pourront être mobilisés.
- Suivi précis de la « non-réponse » **dès le premier jour**



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche 2.2

Sur quel accompagnement s'appuyer pour mettre en œuvre la continuité pédagogique ?

La continuité pédagogique à distance doit permettre de maintenir un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises par les élèves tout en permettant l'acquisition de nouveaux savoirs, en s'appuyant sur les différents temps de travail de l'élève, avec son professeur, en lien avec un autre référent ou en autonomie.

1. Chaîne d'organisation

a. Le premier degré

- Les directeurs d'école, avec l'appui de l'IEN, coordonnent le travail des professeurs des écoles afin d'offrir aux familles une cohérence dans les apprentissages et dans les outils utilisés.
- Les IEN font un point hebdomadaire avec les directeurs d'école (cela peut être fait par roulement), avec une attention particulière aux REP et REP+.
- Les Inspecteurs d'académie font un point hebdomadaire avec les IEN.
- Les inspecteurs généraux de la Mission Premier Degré (MEP) en charge du suivi de l'académie sont en contact régulier avec les DASEN de cette académie. Ils identifient avec eux les points sur lesquels l'information doit remonter chaque semaine.

b. Le second degré

- Les équipes de direction, avec l'aide des professeurs principaux et des coordonnateurs des disciplines, organisent le travail des professeurs afin d'offrir aux familles une cohérence dans les apprentissages et dans les outils utilisés.
- Les IA-IPR et IEN ET-EG sont en contact régulier avec les chefs d'établissement. Les doyens des IPR et des IEN ET-EG répartissent les établissements entre les inspecteurs de manière à ce que les chefs d'établissement n'aient qu'un interlocuteur identifié.

- Les inspecteurs généraux en charge du suivi de la discipline dans l'académie sont en contact régulier avec les IPR et IEN ET-EG de la discipline dans cette académie. Ils identifient avec eux les points sur lesquels l'information doit remonter chaque semaine.

c. Dans les académies

Chaque école, collège et lycée peut prendre l'attache de la cellule académique continuité pédagogique.

Les cellules académiques continuité pédagogique peuvent à leur tour contacter la cellule nationale continuité pédagogique, tenue par la DGESCO et la DNE avec le soutien de l'IG, au **01 55 55 15 15**.

Les académies constitueront un pool d'équipements informatiques mobiles homogènes (mêmes ordinateurs, mêmes applications, mêmes ressources disponibles) qui sera conservé dans un lieu central et configuré pour être déployé rapidement sur un territoire donné. En fonction du contexte, il s'agira de :

- prêter aux élèves et aux professeurs, ainsi qu'aux personnels de direction, l'équipement informatique nécessaire à la mise en place d'un enseignement à distance et à la gestion administrative (en prévoyant la nécessaire sécurisation des accès à distance), dans le cas où tous les élèves et les personnels seraient empêchés ;
- Prêter aux élèves empêchés et implanter dans l'école/l'EPL le matériel nécessaire pour hybrider l'enseignement, dans le cas où seulement une partie des élèves d'une même structure serait empêchée.

Le matériel déployé embarquera des applications et des solutions numériques dont l'uniformité faciliterait l'accès à des ressources et à des fonctionnalités identiques pour tous les élèves et pour les professeurs.

2. Quelques éléments de cadrage

Les travaux donnés dans le cadre de l'enseignement à distance devront rester proportionnés dans le contenu et le temps à y consacrer, en tenant compte notamment:

- de la capacité d'autonomie de l'élève durant le travail à domicile en dehors des dispositifs numériques particuliers qui pourraient être mis en place ;
- des différences de contexte qui peuvent impacter le travail à domicile (contexte familial, disponibilité variable du matériel et des connexions numériques, etc...) ;
- du fait que plusieurs enseignants sont susceptibles de distribuer du travail à domicile aux élèves; une coordination entre eux sera indispensable.

Un dispositif spécifique d'enseignement à distance doit être imaginé pour les élèves pour lesquels l'enseignement à distance à domicile est totalement ou partiellement impossible via les canaux numériques.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche 2.3

Sur quels outils et sur quelles ressources s'appuyer ?

1. Contenu

La continuité pédagogique à distance peut s'appuyer sur différents outils :

- Le dispositif « Ma Classe à la maison », du CNED, qui permet la tenue de classes virtuelles ;
- Les ENT ;
- Le recours aux outils produits en lien avec France Télévision dans le cadre de l'opération nation apprenante et mis en ligne sur le site Lumni.

Les ressources proposées par Eduscol sont rappelées en annexe.

Ma classe à la maison

- **primaire** (de la grande section de maternelle au CM2) sur le site Ecole.cned.fr
- **collège** (de la 6e à la 3e et SEGPA) sur le site College.cned.fr
- **lycée** (voies générale et technologique rénovées et bac pro) sur le site Lycee.cned.fr avec les cours de spécialités suivants pour les classes de premières générales : mathématiques / numérique et sciences informatiques / espagnol / italien / allemand/ anglais / latin / grec / histoire-géographie-géopolitique-sciences politiques / sciences économiques et sociale / humanité-littérature-philosophie / sciences de la vie et de la terre / physique-chimie / arts plastiques

Dans le cadre de l'**opération « Nation apprenante »**, France Télévision a diffusé un magazine éducatif quotidien « **La Maison Lumni** », pour accompagner les élèves dans leur scolarité. La « Maison Lumni » se révèle être non seulement un outil pédagogique sur lequel les professeurs peuvent s'appuyer avec confiance, mais également un support d'apprentissage ergonomique et accessible aux élèves ainsi qu'aux familles. Les cours Lumni, les supports pédagogiques et les documents de prolongement sont conçus par des professeurs de l'éducation nationale encadrés par l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

Particulièrement en début d'année, les vidéos de cours proposées offrent un outil pratique et immédiat pour permettre la révision ou la consolidation d'éléments du programme du niveau de classe précédent. Elles permettent en particulier de retravailler les items échoués aux évaluations nationales.

Pour aller plus loin

Le site Lumni : www.lumni.fr

Les cours Lumni et ressources sur le site éducol : <https://eduscol.education.fr/cid150759/les->

[cours-lumni.html](#)

Trois fiches (école primaire, collège et lycée) pour s'approprier les cours Lumni sont disponibles sur les pages éducol.

Continuité pédagogique et formation

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, l'opérateur Réseau Canopé et les académies proposent une offre de formation riche et accessible pour hybrider son enseignement et réfléchir aux conséquences concrètes de l'articulation entre distanciel et présentiel.

L'enseignement hybride, qu'est-ce que c'est ? voir la fiche annexe

Les délégations académiques au numérique éducatif et les services académiques de la formation se tiennent à la disposition des professeurs et des chefs d'établissement pour les accompagner dans l'éducation au numérique et par le numérique.

Réseau Canopé propose une offre spécifique sur le portail CanoTech, avec des formations destinées aux professeurs dans le cadre de la continuité pédagogique : www.reseau-canope.fr/canotech.html

2. Modalités de mise en œuvre

- Prise en compte de la dimension « équipement des familles » :
 - La remise aux élèves en situation de « déconnexion » faute d'équipements de matériels informatiques peut être organisée, sur initiative locale. En fonction des situations et en accompagnement des familles les plus en difficultés, la mobilisation des fonds sociaux peut être envisagée.
 - La transmission de devoirs par courrier physique, le cas échéant dans le cadre d'un marché passé au niveau national avec Docaposte, peut également constituer une solution.
- Prise en compte de la dimension « équipement des personnels enseignants » :
 - i. Nécessité pour les enseignants de disposer d'une adresse mail valide
 - ii. Dans toute la mesure du possible, mise à disposition au sein de l'école ou de l'établissement de matériels informatiques nécessaires pour l'enseignement à distance.

Annexe : les ressources proposées par Eduscol

L'accueil de la rubrique [Continuité pédagogique](#) donne accès à des ressources pour le premier degré, pour les disciplines, pour les élèves à besoins particuliers, pour les élèves allophones et pour l'accompagnement à l'orientation. Des ressources numériques y sont également présentées : Cned, Canopé, éduthèque, BRNE...

On y retrouve également les cours Lumni et le dispositif Devoir à la maison.

S'agissant de la voie professionnelle, on pourra consulter sur la page [transformer le lycée professionnel](#) les vademecums dédiés à la construction des parcours en voie professionnelle

L'enseignement hybride

1. Point conceptuel

L'enseignement hybride se caractérise par « une combinaison ouverte d'activités d'apprentissage offertes **en présence**, en temps réel **et à distance**, **en mode synchrone ou asynchrone** » (APOP, 2012). Sa mise en œuvre nécessite de s'interroger sur les spécificités de chacun d'eux afin de choisir les modalités les plus adaptées aux objectifs d'apprentissage visés, d'organiser et de planifier le travail de chacun en prenant en compte les contraintes de chaque modalité. La plateforme Edubase, mise en œuvre par la DNE, recense les scénarios pédagogiques numériques valorisés par les académies, en lien avec les programmes (<https://edubase.eduscol.education.fr/>).

Les fondamentaux de l'enseignement hybride

Capsule vidéo réalisée par Céline Brindeau, IEN ET-EG de l'académie de Limoges, qui présente les fondamentaux de l'enseignement hybride : <https://vimeo.com/416686536>

2. Ce qui change avec l'enseignement hybride

La crise sanitaire liée au COVID 19 puis le déconfinement progressif ont imposé des modes d'enseignement qui interrogent les rythmes, les lieux, réels ou virtuels, et les temps d'apprentissage. Ils obligent à une plus grande complémentarité des acteurs, notamment **l'intégration des parents**. Le président du Conseil scientifique de l'Éducation nationale, Stanislas Dehaene, fait le constat suivant : "L'avantage du confinement est qu'il a effacé la barrière entre les familles et l'école. On a créé du lien et les familles ont vu ce qu'était enseigner, quel rôle elles pouvaient jouer. Notre idée serait que les enseignants et les familles partagent les mêmes outils."

Néanmoins, il existe de fortes disparités entre les familles. Toutes ne sont pas armées pour accompagner leurs enfants (barrière de la langue, niveau d'étude, vécu scolaire...). Mettre en place un enseignement hybride nécessite de s'interroger sur l'accueil des élèves victimes de la **fracture numérique, sociale ou d'équipement**, et de concevoir des dispositifs qui s'adaptent aux problématiques spécifiques des élèves. Le retour progressif en classe montre que nombreux sont les élèves issus de familles défavorisées qui n'ont pas repris le chemin de l'école, avec un risque très grand d'aggraver les taux de décrochage scolaire.

Cette crise constitue par ailleurs une opportunité pour interroger la classe en tant qu'espace physique et conforter l'enseignant dans son rôle de chef d'orchestre. Elle questionne ce qu'est apprendre et enseigner au XXIème siècle. **La désynchronisation est au cœur de cette transformation.**

Il s'agit :

- pour le chef d'établissement, d'organiser différemment les espaces-temps, les outils, les modalités de communication, les instances, les groupes classes... ;
- pour l'enseignant, de penser d'autres scénarisations de son enseignement, d'adopter de nouvelles postures (en particulier d'accompagnateur et tuteur) et de nouvelles modalités d'évaluation ;
- pour l'élève, de réorganiser ses temps d'apprentissages et son rapport à l'autre ;

- pour l'institution, d'accompagner ces évolutions en fournissant les ressources et dispositifs de formations pertinents, ainsi que les équipements et infrastructures en lien avec les partenaires, dont les collectivités ;
- pour l'ensemble des acteurs, de mettre en place de nouvelles formes de travail, d'entraide, d'accompagnement à distance.

Dans le même temps, ces évolutions nécessitent d'explicitier aux élèves et à leurs familles ce que c'est qu'apprendre et travailler en dehors des contraintes quotidiennes de la scolarisation.

3. Les avantages de l'enseignement hybride

Les principaux avantages de l'enseignement hybride sont :

- la possibilité de s'affranchir des contraintes de temps et de lieux,
- la diversification des supports qui permet de prendre en compte tous les types d'élèves et d'individualiser les contenus et les activités,
- l'implication des élèves souvent plus actifs du fait des activités proposées à distance,
- une amélioration de l'ancrage mémoriel grâce à la diversité des activités proposées,
- un renouvellement de l'évaluation (droit à l'erreur).

4. Points de vigilance

➤ Pour les élèves

Mettre en place un enseignement hybride nécessite de faciliter l'accès aux outils numériques afin d'éviter la **fracture numérique**. Dans le premier degré, il est préférable de privilégier l'équipement des familles, l'élève ayant encore une autonomie limitée et besoin d'être accompagné dans ses usages du numérique afin d'acquérir les compétences nécessaires pour un usage éclairé et responsable.

En collège et en lycée, le **choix de l'équipement** doit prendre en compte, en fonction de l'âge, le poids, la solidité, les fonctionnalités selon les activités souhaitées. Il est indispensable d'intégrer dans les choix la question de la connectivité mais aussi les accessoires indispensables (micro casque pour permettre de travailler les compétences orales, clavier pour accroître les possibilités d'usages d'une tablette, configuration pour les logiciels professionnels...).

Une réflexion doit être menée sur la **circulation éventuelle** de l'équipement entre le domicile et la classe. Il convient alors de veiller à son intégration dans l'environnement numérique de l'établissement (compatibilité, sécurité, filtrage...). Par ailleurs, en dépit du faible succès de l'AAP BYOD, une réflexion concernant cet équipement individuel est à envisager de nouveau tout comme la place des téléphones portables dans les pratiques de classe en présentiel et à distance.

La diversité des équipements nécessite de veiller à l'**interopérabilité** de ces équipements avec les systèmes d'accès au réseau internet et aux ressources. Des configurations minimales doivent être indiquées aux familles. Théoriquement, l'appropriation des équipements est simplifiée par le fait qu'il s'agit des équipements personnels des élèves mais l'assistance peut être plus complexe en cas de difficultés, l'enseignant ne maîtrisant pas nécessairement tous les environnements. Par ailleurs, une réflexion doit être menée au sein de l'équipe pédagogique afin que les outils utilisés par les enseignants, en particulier dans le second degré, soient identiques pour faciliter leur appropriation par les élèves et les familles.

Le degré d'**autonomie** des élèves selon leur âge est déterminant quant aux choix des outils et des modalités de travail (présence/distance ; synchrones/asynchrones). Les élèves du premier degré ont besoin d'un accompagnement plus important. Il convient également de veiller à l'accessibilité des équipements et des ressources afin de permettre à tous les élèves de pouvoir suivre leur scolarité à distance. Une attention particulière doit être portée aux élèves des lycées professionnels qui utilisent de nombreux logiciels exigeants en termes de capacités du matériel, ce qui augmente le coût pour les élèves.

L'introduction d'un enseignement hybride questionne l'une des missions essentielles de l'école, à savoir l'apprentissage du **vivre ensemble**. Il est indispensable que la partie qui se déroule en

présentiel favorise les interactions et que le dispositif global contribue à développer la coopération et la co-construction. Les compétences orales doivent également être prises en compte. Il convient de **soutenir fortement l'engagement** et la motivation des élèves, les risques de décrochage étant encore plus importants dans le cas d'un enseignement à distance.

➤ Pour le chef d'établissement, le directeur et l'IEN

Pour accompagner la mise en œuvre d'un enseignement hybride, il est nécessaire de se poser des questions **de manière systémique**, avec des réponses qui pourront varier selon les contextes locaux :

- Caractéristiques du public pour identifier sa **maturité numérique** et les risques de fracture ;
- **Organisation des enseignements** au regard des contraintes et des enjeux de poursuites des apprentissages :
 - Comment articuler le temps en EPLE et le temps de travail à la maison ? Selon quel emploi du temps ?
 - Quels enseignements doivent être favorisés en EPLE ? A domicile ?
 - La constitution des groupes d'élèves ;
 - Rôle des enseignants en présentiel, à distance ?
 - Modalités d'évaluation ;
 - Coordination globale, rôle et fonctionnalités du cahier de textes.
 -
- **Rédaction d'un projet d'établissement intégrant les modalités de concertation et de travail des enseignants** (à distance, en présentiel) ainsi que l'implication de la Vie scolaire et du professeur documentaliste ;
- **Environnement numérique** en lien avec les collectivités, la DANE et la DSI, prenant en compte les procédures d'assistance et de maintenance ; Choix de ressources et services en conformité avec le RGPD ; Modalités d'accompagnement (partage d'informations, mutualisation, personnes ressources, plan de formation, missions du référent numérique).

➤ Pour les enseignants

Mettre en place un enseignement à distance nécessite de disposer du matériel adéquat. Une réflexion doit être menée sur le financement de cet équipement par le ministère (aide, mise à disposition).

Il est indispensable également de **s'adapter au degré d'autonomie des élèves**, de penser la place de l'élève (auditeur ? Participant ? Pair ? Concepteur ?), de différencier les contenus et les activités, de mettre à disposition des contenus adaptés, de favoriser leur appropriation, de soutenir les apprentissages, de maintenir l'engagement, d'évaluer régulièrement l'impact des choix pédagogiques sur la qualité des apprentissages.

L'introduction de temps d'enseignement à distance nécessite que les enseignants repensent la scénarisation de leurs cours, explicitent davantage les attendus, rompent avec les habitudes prises. Cette évolution les fragilise mais favorise aussi la prise en compte de besoins exprimés depuis longtemps. Elle nécessite **un accompagnement fort et long à travers des modules de formation, mais surtout en proximité (en privilégiant les formations d'initiative locale)**. Le rôle des enseignants référents pour les usages numériques du 1^{er} et du 2nd degrés est essentiel pour accompagner cette transformation et nécessite qu'une réflexion soit menée sur leur statut et leur disponibilité afin de permettre cet accompagnement de pair à pair, prenant en compte l'environnement numérique local.

Les conditions de réussite :

- On peut se « reconnaître » à distance si l'on se « connaît » par ailleurs : une relation peut se poursuivre à distance si une forte proximité et une grande confiance ont été scellées en amont ;

- Construire simultanément les temps en présentiel et à distance afin de garantir une articulation pertinente ;
- L'instauration de rituels (comme en présentiel) ;
- Soutenir les élèves (tutorat) pendant les cours à distance et veiller à la clarté des consignes, en particulier pour le 1^{er} degré afin de permettre aux parents d'accompagner leur enfant ;
- La nécessité de prendre en compte la capacité "d'apprenance" et l'autonomie des élèves dans un tel contexte ;
- Accompagner les élèves sur les plans non seulement cognitif mais aussi socio affectif, motivationnel et métacognitif ;
- La prise en compte des nouveaux apprentissages non formels ou expérientiels.

LUMNI : des ressources pédagogiques au service la reprise en classe à l'école primaire

1. Présentation

Dans le cadre du dispositif « Nation Apprenante », France Télévision diffuse un magazine éducatif quotidien « La Maison Lumni », pour accompagner les élèves dans leur scolarité. La « Maison Lumni » se révèle être non seulement un outil pédagogique sur lequel les enseignants peuvent s'appuyer avec confiance mais également un support d'apprentissage ergonomique et accessible aux élèves ainsi qu'aux familles.

Particulièrement en début d'année, les vidéos de cours proposées offrent un outil pratique et immédiat pour permettre la révision ou la consolidation d'éléments du programme du niveau de classe précédent. Elles permettent de retravailler les items échoués aux évaluations nationales.

La « Maison Lumni – les cours » (<https://www.lumni.fr/primaire>) accompagne les élèves et les familles dans le cadre de la continuité pédagogique en présentant chaque jour un module de mathématiques et de français par niveau de classe (du CP au CM2). D'autres enseignements ont complété cette offre pour les cycles 2 et 3 en anglais, sciences et technologie, histoire géographie et en arts. L'ensemble des cours, les supports pédagogiques et les documents de prolongements (exercices et activités pédagogiques complémentaires) sont conçus et présentés par des professeurs titulaires de l'éducation nationale en lien avec l'inspection générale. Ces ressources sont mises à disposition des enseignants sur le site éducol :

<https://eduscol.education.fr/cid150759/les-cours-lumni.html>

2. Contenu des ressources pour les enseignements du primaire

Les cours proposés sont conformes et adaptés aux préconisations institutionnelles. Ils s'organisent selon un schéma défini et systématique - un module de 30 minutes en français comme en mathématiques, décomposé ainsi :

français	CP/ CE1	Le code (décodage par l'entrée grapho-phonémique) Lecture (compréhension) Geste graphique/écriture (encodage) Étude de la langue (grammaire, vocabulaire, orthographe, conjugaison...) Lecture fluence	Le contenu des séances s'appuie sur les préconisations des guides « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP » et « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1 ».
	CE2/CM1/C M2	Le code Lecture compréhension Étude de la langue (grammaire, vocabulaire, orthographe, conjugaison) Écriture/Production d'écrit	

Mathématiques	tous les niveaux	Calcul mental Numération Grandeurs et mesures ou géométrie Résolution de problème	Le contenu s'appuie sur le rapport Villani-Torossian
---------------	------------------	--	--

3. Un outil de formation pour les enseignants

Le dispositif propose des stratégies pédagogiques et didactiques fondées sur un enseignement explicite, dispensé par des enseignants expérimentés.

- Les séquences pédagogiques proposées s'appuient sur une conception didactique fine et organisée visant à **donner du sens aux situations d'apprentissage** des élèves :
 - tissage (retour sur les apprentissages effectués, rappel des notions et stratégies à mettre en œuvre)
 - définition claire des objectifs et attendus (titre de la séquence, ordre de la séance dans la séquence, anticipation du cours suivant...)
 - des supports adaptés aux objectifs et au niveau des élèves
- L'enseignement dispensé donne à voir de bonnes pratiques et **de nombreux gestes professionnels adaptés** malgré le contexte virtuel des séances :
 - des explications claires et adaptées
 - des consignes claires et explicites
 - une gestion du temps réfléchie et rythmée
 - des sollicitations et des encouragements fréquents pour créer un climat de confiance et de travail
 - une gestuelle adaptée et un langage corporel signifiant
 - le regard et la prise en compte des élèves en s'adressant directement à eux de manière collective et individuelle
 - des incitations à dire, à répéter et à faire

4. Un outil au service de la différenciation pédagogique

La banque de données disponible sur Éduscol pour chaque niveau de classe offre également aux enseignants un outil solide de différenciation pédagogique.

- pour retravailler une notion non acquise : L'enseignant peut proposer à des élèves, au sein de la classe, seuls, en petit groupe, en autonomie ou dans le cadre d'un tutorat entre pairs, de visionner des cours LUMNI, L'enseignant peut également conseiller aux familles le visionnage d'émissions spécifiques adaptées aux difficultés rencontrées par leur enfant ;
- pour aller plus loin dans le programme : l'enseignant peut s'appuyer sur les documents de prolongements ou sur les vidéos de niveau supérieur pour prendre en compte les élèves plus avancés
- pour les élèves à besoins éducatifs particuliers : les cours LUMNI offrent un accompagnement et un soutien aux familles pour le suivi de la scolarité de leur enfant.

5. Un outil pour la mise en œuvre de la classe inversée

Les émissions proposées sur « La Maison Lumni » se prêtent à la mise en place d'une classe inversée à condition de procéder à certains aménagements permettant aux élèves d'en exploiter la plus-value :

- Identifier les contenus accessibles en amont et en aval de la classe
- Prévoir des documents d'accompagnement (pour les familles et les élèves)
- Prévoir des supports d'exploitation didactisés (grille d'écoute, exercices)
- Prévoir une alternance entre les modalités de travail en classe et à distance

Nous proposons d'envisager deux modalités de mise en œuvre visant des objectifs différents :

Visionnage en amont	Visionnage en aval
<ul style="list-style-type: none">- anticiper sur les apprentissages à venir en demandant aux élèves de visionner des séances avant la classe- mettre en place un accompagnement individualisé- favoriser la différenciation, encourager la coopération sur la base d'un tutorat entre élèves.	<ul style="list-style-type: none">- réactiver les éléments de la séance pour préparer les élèves aux activités d'apprentissage qui seront faites en classe- établir la continuité avec le travail déjà réalisé en classe- favoriser la lisibilité pour les parents